GRAND PRIX JEUNES DU GOLF-CLUB DE LIMOGES

Samedi 30 septembre et dimanche 01 octobre 2023
Au Golf de Saint Lazare, 87000 Limoges

Mail : golf-club-limoges@wanadoo.fr – Tél :05.55.30.28.01

www.golfclublimoges.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

I. CONDITION DE PARTICIPATION

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue

- être de catégorie U12 ou moins

- être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix Jeunes antérieurs

- remplir tous les critères sportifs d'inscription

- répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur

- être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2021 ou 2022, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

Le champ des joueurs respectera, pour chaque catégorie d'âge et de sexe, les quotas établis ci-dessous. Dans la limite du champ maximum de 96 joueurs, les joueurs ne répondant pas aux critères peuvent disposer de wildcards.
La répartition des wildcards (10 WC) est du ressort de la Ligue qui pourra en affecter une partie au club organisateur.

Catégories et Séries :

U12 : Né(e)s en 2011 et 2012 (1 Série : Garçons et Filles séparés dont 32 garçons et 16 filles)

U10 : Né(e)s en 2013 et après (3 Séries : Garçons et Filles séparés dont 32 garçons et 16 filles)

- Jusqu'à 36,4 (Série 1)
- De 36,5 à 53,4 (Série 2)
- U10 Non Classés à Drapeaux Blanc (Série 3)

Dans chaque catégorie, et si le champ des joueurs est trop important, les joueurs U12 et U10 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne des scores en stroke-play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, **le vendredi 17 septembre à minuit**, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué ci-dessus.

Le comité d'organisation dispose de 10 WildCards (incluses dans les quotas fixés précédemment) pour des joueurs et joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus.
Le déficit d'inscrits dans l'une des séries pourra être reporté sur une autre.
La liste des inscrits sera consultable sur le site du golf au plus tard le **lundi 18 septembre 2023**

II. FORME DE JEU

U12 : Stroke Play / 36 trous / 2 x 18 trous. Repères U12

U10 (S1) : Stroke Play / 36 trous / 2 x 18 trous. Repères U12

U10 (S2) : Stroke Ford / 36 trous / 2 x 18 trous. Repères Violets

U10 (S3) : Stroke Ford / 27 trous / 3 x 9 trous. Repères Oranges

Stroke Ford : le joueur doit relever la balle après 9 coups joués si la balle ne repose pas dans le trou et noter 10 sur sa carte

Classement : Le classement du Grand Prix Jeunes est un classement brut exclusivement et obligatoirement par séries garçons et filles dans chaque catégorie d'âge. En cas d'égalité pour la première place pour chaque série à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off trou par trou.
NB : En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif.

Départs : Lors du 1er tour, le tirage des départs se fera par catégories et par sexe, en respectant l'ordre des index à l'intérieur de chaque catégorie d'âge (U12-U10).

Publication des départs au plus tôt vendredi 29 septembre à midi
Lors du 2èmetour, le tirage des départs se fera dans l'ordre inverse des résultats, par catégories et par sexe.

III. JEU LENT

La procédure de jeu rapide des règles locales permanentes s'applique (lire § 1.2.2-3 et 1.2.2-4 du Vademecum)

IV. ENGAGEMENTS

Les engagements sont à adresser par écrit, **avant le vendredi 15 septembre 2023 à minuit,** au :
Golf-Club de Limoges – Avenue du Golf, 87000 Limoges.
Aucun engagement par téléphone ne sera pris en considération.

Les inscriptions doivent mentionner les **nom, prénom, adresse, n° de licence et index,** et être accompagnées du montant des droits d'inscription fixés à 30 € pour les joueurs extérieurs et 10 € pour les membres du club– (chèque à l'ordre du **Golf-Club de Limoges**).

Tout forfait devra être notifié au Comité de l'épreuve par écrit au plus tard le vendredi 24 septembre à minuit. Tout joueur déclarant forfait au-delà de cette date, reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

Journée d'entraînement : Les joueurs pourront réserver **1 parcours d'entraînement gratuit** entre le 23 septembre et le 29 septembre 2023, sur réservation préalable auprès du secrétariat du golf municipal pendant ses horaires d'ouverture (05.55.30.21.02).

V. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Rappel du règlement général :

a. Épreuve « non-fumeur » : voir § 1.2-2(5). Toute infraction par le joueur sera assimilée à un comportement incorrect. Les coachs, les encadrants, les parents etc… ne sont pas autorisés à fumer.
b. Les joueurs devront avoir une tenue correcte et un comportement exemplaire (§ 1.2.2-3(14) du Vademecum 2021)
c. Les **cadets**, l'utilisation des **chariots électriques** et l'utilisation **des appareils de mesure de distance** ne sont pas autorisés. (voir§ 1.2-2(8) du Vademecum 2020)
d. Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, (parents, entraîneurs, dirigeants, etc…) devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après avertissement, la disqualification du joueur concerné.
e. Les joueurs devront respecter et mettre en application les instructions de la FFG en matière de prévention du risque épidémique lié à la COVID 19 (distanciation physique, port du masque, utilisation de gel hydroalcoolique pour la manipulation des râteaux et des drapeaux, pas d'échange des cartes de score…) L'application de ces instructions est obligatoire et est affichée au club. Sous réserve d'une évolution du protocole par la Ffgolf

VI. CONTRÔLE ANTI-DOPAGE

Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire. En cas de contrôle positif et/ou de refus de se soumettre à un contrôle, le joueur pourra être sanctionné conformément au Règlement disciplinaire de lutte contre le dopage de la FFGolf (§ 4.1 du Vademecum 2023).
Des contrôles par voie de prélèvements sanguins peuvent se dérouler. De tels contrôles sur des mineurs ne peuvent être faits que sur présentation d'une autorisation écrite des représentants légaux. L'absence d'une telle autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et susceptible de donner lieu, aux termes de la réglementation de lutte contre le dopage, à une sanction d'interdiction de participer aux compétitions pour une durée de deux ans.

VII. PRIX

Les 2 premiers en brut dans chaque série seront récompensés (séries garçons et filles).
En cas d'absence injustifiée d'un joueur à la remise des prix, son prix sera remis au joueur suivant dans le classement.

VIII. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieur à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.

IX. TABLEAU OFFICIEL

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au Tableau officiel qui sera à l'accueil du Golf Municipal de Saint Lazare.
Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.

GRAND PRIX JEUNES DU GOLF CLUB DE LIMOGES

Samedi 30 septembre et dimanche 01 Octobre 2023
Au Golf de Saint Lazare, 87000 Limoges

DROIT À L'IMAGE

Je Soussigné(e) (nom et prénom)

degré de parenté ……(père, mère, tuteur……)

agissant en tant que représentant légal de l'enfant mineur, nommé ci-dessous :

…… né(e) le……/……/……

autorise le Golf-Club de Limoges à publier les photographies / diffuser les images prises de mon enfant et de sa personne dans le cadre du Grand Prix Jeunes U10 / U12 du Golf Municipal de Saint Lazare, sans limite de durée, à titre gratuit et à l'exclusion de toute utilisation commerciale.

Fait À…… le……/……/……

Nom du représentant légal : ……

Signature du représentant légal : ……

GRAND PRIX JEUNES DU GOLF CLUB DE LIMOGES

Samedi 30 septembre et dimanche 01 octobre 2023
Saint Lazare, 87000 Limoges

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM…… PRÉNOM……

Sexe……

Date de naissance ……/……/…… Catégorie : ☐ U10 ☐ U12

Numéro de Licence…… Club : ……

Index : ……

Adresse Postale :
……

……

Portable : …… Domicile ……

Courriel : ……

Parent, entraîneur ou adulte responsable accompagnant……

N° de mobile ……

☐ J'ai pris connaissance du règlement de l'épreuve ci-joint.

☐ Je règle mon inscription de 30 € pour les **joueurs extérieurs** par chèque à l'ordre du Golf-Club de Limoges
(Comprenant les greens-fees de l'entraînement, du tour 1 et 2 et les droits de jeu)
1 règlement par enfant

☐ Je règle mon inscription de 10 € pour les **joueurs membres** du Club par chèque à l'ordre du Golf-Club de Limoges *(les droits de jeu)*
1 règlement par enfant

Les engagements sont à adresser par écrit, **avant le vendredi 15 septembre 2023 à minuit**, à :

Golf-Club de Limoges
Avenue du Golf
87000 LIMOGES

Pour tout renseignement complémentaire, contactez-nous au 05.55.30.28.01

Email : golf-club-limoges@wanadoo.fr Site internet : www.golfclublimoges.com

Liste des hébergements conseillés pour le Grand Prix Jeunes.

Nom de l'Hôtel	Adresse	Coordonnés
Le Golf Saint Lazare ***	Avenue du Golf 87000 LIMOGES	05 55 06 00 00 contact@golfsaintlazare.fr www.golfsaintlazare.com
Hôtel BLACK & GREEN***	270, route de Toulouse 87000 LIMOGES	05 55 06 25 25 www.blackngreen.fr
Chéops 87	55, rue de l'Ancienne Ecole Normale d'Instituteurs 87000 LIMOGES	05 55 30 08 10 cheops-87@orange.fr www.cheops87.com
KYRIAD LIMOGES SUD ***	2, rue Louis Blériot Zone Industrielle du Ponteix 87220 FEYTIAT	05 55 06 07 07 kyriad.limoges-sud@orange.fr www.kyriad.fr
Comfort Hôtel **	6, avenue du Ponteix 87220 FEYTIAT	05 55 31 23 28 comfortlimoges@wanadoo.fr www.comforthotellimogessud.fr
APOLONIA *** LIMOGES SUD	Rue de l'Essart 87220 FEYTIAT	05 55 06 14 60 reservation@hotel-limoges-apolonia.com hotel-limoges-apolonia.com
Appart'City Limoges ***	3, rue Chaudron 87000 LIMOGES	05 55 43 37 40 www.appartcity.com
Hôtel Best Western RICHELIEU ***	40, avenue Baudin 87000 LIMOGES	05 55 34 22 82 info@hotel-richelieu.com www.bestwestern-richelieu-limoges.com
Hôtel Mercure Royal Limousin****	35, place de la République 87007 LIMOGES	05 55 34 65 30 H5955@accor.com www.accorhotels.com
KYRIAD LIMOGES CENTRE ATRIUM ***	22, allée de Seto 87000 LIMOGES	05 55 10 75 75 limoges.atrium@kyriad.fr www.kyriad-limoges-centre-gare.com

Tous ces hébergements sont à proximité du Golf Municipal de Saint Lazare.